

# C.N.inFo

Club de Natation Fougèrais

49, avenue Georges Pompidou

35300 Fougères

Tel: 02.99.99.29.14

Courriel: [cnfougères@orange.fr](mailto:cnfougères@orange.fr)

Internet : [www.natation-fougères.com](http://www.natation-fougères.com)

Mai 2009 - n°4

*Le mot du Président :*

Nous sommes dans la dernière partie de la saison et depuis le dernier CNinFo plusieurs évènements se sont produits :

## ▪ SPORTIF

Il y a eu plusieurs stages à Fougères et à l'extérieur qui ont connu une bonne participation. Les premiers « Sauv'Nage » ont été validés : c'est le premier stade d'évaluation et une étape indispensable pour ceux qui feront de la compétition. Des résultats positifs sont atteints pour l'ensemble des nageurs dans les compétitions, ils leurs ont permis de se qualifier pour les phases finales :

### ➤ Natation

- Qualification régionale pour le Nathatlon avec en outre un nageur en finale Régionale (Loudéac).
- Qualification compétition Grand Ouest (Ex N3) à Grand Couronne.
- Qualification en équipe départementale « Benjamin » (Poitiers).
- Maîtres en championnat régional avec plusieurs titres de champion.

### ➤ Water polo

- Tournoi dames Equipe Régionale à Fougères avec une joueuse du CNF, c'était le premier tournoi femme à Fougères
- Qualification d'un joueur en équipe départementale « Benjamin » pour match à Herrouville.

Une nouvelle fois MERCI à toutes les personnes qui participent aux compétitions (accompagnements, gâteaux, animations buvette, chronométrages, etc...).

## ▪ ASSOCIATIF

Le passage, vers Février 2010, à la Piscine de PARON implique une modification de nos habitudes, nous avons donc mis en place plusieurs commissions de travail (projet club, recrutement, publicité).

La suite de ce bulletin donne l'état d'avancement sur nos réflexions: en particulier, pour le projet Club, notre inscription dans le Dispositif Local d'Accompagnement afin d'avoir un regard compétent extérieur.

Nous restons à votre écoute pour vos avis et questions.

Pascal BOURDET

## ✓ Dispositif Local d'Accompagnement

Les dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) ont été créés en France à partir 2002 à l'initiative de l'Etat et de la Caisse de Dépôts et de Consignations.

### ▪ Le DLA, pour qui ?

Il s'adresse aux structures qui développent des activités et services d'utilité sociale reconnus, par exemple, une association loi 1901, une coopérative, etc...

Ces structures ont la volonté de consolider leur activité, de pérenniser leurs emplois. Elles ont identifié des difficultés qui nécessitent un appui professionnel externe. Elles s'interrogent sur leurs stratégies de consolidation, de développement de leurs activités.

### ▪ Comment ça marche ?

Un intervenant du DLA effectue avec la structure un diagnostic partagé, global des activités. A l'issue de ce diagnostic partagé, le DLA missionne les experts spécialisés en fonction des besoins identifiés.

La structure peut ainsi bénéficier d'un appui sous forme d'ingénieries individuelles : mise en place d'outils (gestion, management, appui à l'organisation, refonte du projet de structure, ...).

Le DLA fait un suivi et évalue l'intervention mise en œuvre pour accompagner la structure dans le temps.

### ▪ L'application au CNF

Elle s'est traduite par une fiche diagnostic établie le 3 Avril 2009 avec la participation de quelques membres du bureau et de Gaëtan. Ce diagnostic a été revu en conseil d'administration le 16 avril 2009, il a été transmis au dispositif de décision qui nous a rendu une réponse positive mi-mai.

Nous allons donc bénéficier de l'appui d'un cabinet d'expertise pour répondre à la mise en place d'une stratégie de développement pluriannuel en prenant comme point clé l'exploitation de la nouvelle piscine de Fougères. Le consultant devra travailler sur les points suivants :

- Relation avec les partenaires, notamment dans la négociation d'une nouvelle convention de partenariat avec Fougères Communauté.
- Organisation interne (ressources humaines).
- Pérennisation des activités actuelles et développement d'activités potentielles.

Le consultant devra également réaliser avec les acteurs associatifs du club fougérais des prévisions financières en intégrant les incidences de l'exploitation de ce nouveau site et des recrutements qui en découleraient.

### ▪ Délai d'intervention

Dans le courant du trimestre à venir, cette démarche avec le cabinet ressource devrait se concrétiser.

## ✓ Que penser des piscines découvertes ?

« La future piscine de Paron disposera de deux bassins de 25 mètres, dont un en plein air. Plusieurs villes et clubs ont expérimenté l'utilisation tout au long de l'année d'une piscine extérieure... chauffée bien sûr. Impressions...

*"Vous vous entraînez en plein air en plein hiver, vous êtes fous !"*... Notre première réaction en rencontrant des nageurs de Dinan ressemble à cela. Et pourtant, ces sportifs semblent sains d'esprit... et même plutôt épanouis. Mieux, ils sont heureux ! Pour connaître leur secret, nous avons interrogé leur président Franck Bauer... 70 printemps et plusieurs records de Bretagne à son actif chez les "maîtres".

### Heureux... et pas masos

*"Notre club s'entraîne depuis 1992 dans la piscine de Léhon"* explique Franck Bauer. Un bassin extérieur agréable, avec des locaux abritant les vestiaires et un sas d'accès pour les nageurs les plus frileux... *"Mais la plupart n'utilise pas ce sas même en hiver"* poursuit le président du club de Dinan. Masos les Dinanais ? Pas vraiment... *"au début, les nouveaux venus hésitent un peu mais dès qu'ils ont fait l'expérience, ils sont conquis"* assure Franck.

Conquis par quoi ? *"C'est simple, on respire mieux, il n'y a pas de condensation, quand on revient de l'entraînement, on est plus heureux !"* Les enfants, selon Franck, apprécient tout particulièrement la piscine de plein air. Et les chiffres confirment ses propos : sur 230 licenciés, le club de Dinan compte 77 "petits" dans les catégories avenir-poussins.

A titre personnel, Franck est aussi un "accro" de la piscine de plein air : *"j'ai commencé à nager à 54 ans... pour imiter ma fille mais sans la piscine de plein air, je ne me serais sans doute pas entraîné"*. Le président constate aussi que ses nageurs sont très rarement malades... moins sans doute que dans les autres clubs et affirme avec conviction que *"la piscine de plein air c'est la santé assurée"*. Et puis *"cela nous donne une spécificité en Bretagne, nos nageurs sont les premiers à être bronzés !"* ajoute-t-il avec malice.

### Pas d'odeur de chlore

Vous croyez toujours que les nageurs costarmoricaux sont une espèce à part ? Que leur seule crainte est que le plafond de la piscine leur tombe sur la tête et qu'ils préfèrent donc affronter les intempéries ? Qu'à cela ne tienne. Nous avons aussi rencontré des utilisateurs d'un autre bassin extérieur, dans la Sarthe.

A notre grande surprise, l'une d'entre eux, qui nage uniquement pour son plaisir, est également emballée. *"Pour moi, le bassin extérieur, c'est génial : et pourtant, je suis frileuse. D'ailleurs, avant de tester, j'étais franchement contre. Mais depuis que je l'utilise, je remarque que c'est beaucoup plus agréable de nager sans les odeurs de chlore. L'hiver, il y a de belles journées, on profite en même temps du soleil"* explique Florence qui utilise régulièrement la piscine sans faire partie d'un club. Reste le problème des maîtres nageurs *"qui parfois se baladent en short sous une grosse gabardine ! (le mythe du maître nageur canon en prend un sérieux coup), mais ils surveillent aussi de leur cabine qui est vitrée et fermée"*.

Alors, nageurs en forme et bronzés ou maîtres nageurs en maillot de bain ? A vous de choisir... »

↳ En Septembre, le maître nageur de Léhon veut bien recevoir 8 à 10 adultes pour « goûter » un soir à un entraînement dans leur bassin découvert.

## ✓ Vers une nouvelle répartition des groupes...

Dès le début de l'année quelques volontaires du C.A ont consacré une partie de leur temps à essayer d'harmoniser :

- les propositions de créneaux « nouvelle piscine » de Fougères Communauté
- l'organisation souhaitable, prenant en compte notre projet Club

Plusieurs « aller/retour » ont été nécessaires pour rapprocher les points de vue. Les plannings prévisionnels « nouvelle piscine » sont aujourd'hui en cours d'établissement dans une forme relativement satisfaisante. Des questions se posent encore en terme de personnel spécialisé : éducateur et surveillant, une démarche de recrutement est en cours mais l'organisation prévisionnelle n'est pas encore adoptée (voir notre démarche DLA).

Globalement, la mise en place des groupes nageurs se fera sur le schéma suivant :

- **Enfants et ados** : regrouper les nageurs par qualification ( compétition, perfectionnement, avancés, etc....) et par catégorie d'âge. Le planning doit intégrer les horaires scolaires et le fait du positionnement de la nouvelle piscine.

11 ans et - , Avenir et poussins : 1 h / semaine (apprentissage, perfectionnement )

2 h / semaine ( compétition )

11 à 13 ans, benjamins: 1 h / semaine ( apprentissage, perfectionnement )

3 entrainements par semaine (compétition )

14 à 18 ans , minimes, cadets, juniors :

1 h 30 / semaine ( perfectionnement )

1 h 15 x 2 / semaine (Avancés et natation WP )

3 entrainements / semaine , plus 1 éventuel (compétition niveau département)

4 entrainements / semaine, plus 1 éventuel (compétition niveau région et +)

- **Adultes** : sans changement notoire mais avec le souci de rattacher les triathlètes aux groupes adultes, voir à terme possibilité de ligne d'eau spécialisée.

Maîtres compétiteurs : 1 h 30 x 2 / semaine

Apprentissage : 1 h 30 le soir ( lundi ou jeudi )

1 h 00 le midi

Perfectionnement : 1 h 30 le soir ( lundi ou jeudi )

1 h 00 le midi

Avancé : 1 h 30 lundi soir ( midi en libre )

- **Water-polo** : École de water-polo: mercredi midi  
1 h 00 + 1 h 00 ( vendredi ) suivant surveillance.  
1 h 15 ( samedi ) suivant surveillance.